



MAIRIE DE PARNES

Maire

Pascal LAROCHE

**COMMISSION DE CONTROLE
DES LISTES ELECTORALES
DU 20 FEVRIER 2026**

La commission de contrôle, composée de :

M. Frédéric RICHEVAUX Conseiller municipal,
Mme Dominique OBERLIN Déléguée du Président du Tribunal de Grande Instance,
Mme Aline LAMOURET Déléguée du Préfet,

S'est réunie le vendredi 20 février 2026 pour contrôler la régularité des listes électorales.

1. Liste principale

La commission a statué sur les inscriptions et radiations intervenues depuis sa dernière réunion le 26/11/2025 (édition des listes en date du 21/11/2025) :

- 7 demandes d'inscription

La commission ratifie au nombre de 7 les demandes d'inscription

- 8 radiations

La commission constate 8 radiations effectuées par l'INSEE

2. Listes complémentaires

La commission a statué sur :

- Liste complémentaire municipale : absence de demande d'inscription
- Liste complémentaire européenne : absence de demande d'inscription

Les travaux de la Commission de Contrôle se sont déroulés conformément aux prescriptions légales et réglementaires et n'ont pas entraînés de commentaire particulier.

Fait à Parnes, le 20 février 2026

Conseiller Municipal

RICHEVAUX Frédéric

Déléguée du Président
du Tribunal de Grande Instance

OBERLIN Dominique

Déléguée du Préfet

LAMOURET Aline